

Rhône-Alpes, Drôme
Roussas
le Village
chapelle castrale, puis église paroissiale Saint-Germain, actuellement chapelle.

Linteau

Références du dossier

Numéro de dossier : IM26000227
Date de l'enquête initiale : 1999
Date(s) de rédaction : 2002
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : linteau

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Emplacement dans l'édifice : Porte d'entrée, au revers

Historique

Ce linteau en bâtière, remployé comme tympan au revers de la porte d'entrée de la chapelle castrale, provient très certainement d'une église antérieure. Sa surface triangulaire, sculptée d'un décor en relief méplat, est une survivance de l'art carolingien, que l'archéologue Guy Barruol attribue au dernier tiers du XI^e ou au début du XII^e siècle.

Période(s) principale(s) : limite 11^e siècle 12^e siècle

Description

Ce linteau en bâtière remployé comme tympan au revers de la porte en plein cintre de la chapelle, dans lequel il s'intègre en largeur ; il est entièrement sculpté d'un décor en relief méplat.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : sculpture
Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, triangulaire

Matériaux : calcaire (monolithe) : taillé, décor en relief méplat, décor dans la masse

Mesures :

h = 80 ; l = 180 Dimensions approximatives

Représentations :

représentation animalière ; de profil, lion ; bovin
ornementation ; rinceau, feuille, entrelacs, cercles sécants, étoile, noeud de Salomon

représentation animalière (bovin : de profil, lion : de profil, loup : tête d'animal, aigle : préhension, rouleau) ; ornementation (rinceau, feuille, entrelacs, cercles sécants, étoile, noeud de Salomon) § La description de l'iconographie est empruntée à l'archéologue Guy Barruol : "à la base, un rinceau au dessin ferme s'échappant de la gueule d'un animal (loup ?) situé à gauche, et sur les autres côtés du triangle, ainsi que dans la partie axiale de la composition, des bandes d'entrelacs ou de cercles sécants entrelacés ; les panneaux triangulaires ainsi ménagés présentent deux monstres se faisant face, constitués

d'un corps d'animal passant, à gauche un bovidé, à droite un lion, l'un et l'autre surmontés d'une petite tête humaine vue de face ; dans les écoinçons, à gauche une étoile à cinq branches et à droite un noeud de Salomon ; enfin, au sommet de la composition, un aigle à tête nimbée, aux ailes déployées, tenant un rouleau entre ses griffes". Celui-ci est peut-être le symbole de saint Jean l'évangéliste.

État de conservation

mauvais état

Le linteau est cassé verticalement en deux endroits.

Statut, intérêt et protection

Précision sur la protection : Le linteau est partie intégrante de la chapelle, inscrite au titre immeuble le 17 juillet 1926

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : inscrit au titre immeuble, 1926/07/17

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue d'ensemble.
Phot. Alain Franchella
IVR82_20002600306X

Dossiers liés

Édifice : chapelle castrale, puis église paroissiale Saint-Germain, actuellement chapelle. (IA26000234) Roussas, le Village

Auteur(s) du dossier : Geneviève Jourdan

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Vue d'ensemble.

IVR82_20002600306X

Auteur de l'illustration : Alain Franchella

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation